Cinquante-sixième année. - N° 131 A Jeudi 7 juillet 2022

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 1023

75 – PARIS

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE PARIS

Ventes et cessions

442 984 779 RCS Paris.
WILD BUNCH.
Forme : Société anonyme.
Capital : 279070.00 EUR.
Adresse : 65, rue de Dunkerque, 75009 Paris.
Précédent propriétaire : 451 931 232 RCS Paris. **EWB2.**
Oppositions : Article L.236-14 du code de commerce.
Commentaires : Avis au Bodacc relatif au projet commun de fusion nationale. Société absorbante : WILD BUNCH Forme : Société anonyme Adresse du siège : 65 rue de Dunkerque 75009 Paris Capital : 279070.00 EUR Numéro unique d'identification : 442984779 Lieu d'immatriculation : Paris. Société absorbee : EWB2 Forme : Société par actions simplifiée Adresse du siège : 65 rue de Dunkerque 75009 Paris Capital : 88234.00 EUR Numéro unique d'identification : 451931232 Lieu d'immatriculation : Paris. Evaluation de l'actif et du passif dont la transmission à la société absorbante est prévue : actif de 4657755.00 EUR - passif de 1318959.00 EUR. Rapport d'échange des droits sociaux : Conformément aux dispositions de l'article L. 236-3, II, du Code de commerce, et dès lors que la Société Absorbante détient à ce jour la totalité des actions représentant l'intégralité du capital de la Société Absorbée et qu'elle s'engage à les conserver jusqu'à la Date de Réalisation Définitive, il ne pourra pas être procédé à l'échange des actions de la Société Absorbée contre des actions de la Société Absorbante. Il n'y aura donc pas lieu à augmentation du capital de la Société Absorbante ni à détermination d'un rapport d'échange. La Société Absorbante déclare en conséquence renoncer en tant que de besoin à exercer ses droits, du fait de la réalisation de la Fusion, en sa qualité d'associée unique de la Société Absorbée. - Prime de fusion: Néant. Date du projet commun de fusion : 30.06.2022. Date et lieu du dépôt du projet au RCS au titre de chaque société participante : Pour la société WILD BUNCH : 01.07.2022 (au greffe du tribunal de commerce de Paris). Pour la société EWB2 : 01.07.2022 (au greffe du tribunal de commerce de Paris)..